

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission Ressources Humaines.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'heure où le dernier numéro du magazine du personnel de la Ville de Lyon fait l'éloge de votre « projet d'administration » désormais baptisé « Emeraude », je voudrais profiter de ce rapport pour revenir sur des questions auxquelles vous n'arrivez pas ou ne voulez pas nous répondre, puisque voilà plusieurs fois que nous vous les posons en vain.

Donc je retente... et pour être certaine d'avoir une réponse précise et pour ne pas éterniser nos débats, je vous propose de me répondre par oui ou par non...

(Rires.)

M. LE MAIRE : Joker !

Mme BALAS Laurence : Première question relative au fonctionnement des nouveaux équipements qui vont être mis en place sous votre second mandat : est-ce que le personnel nécessaire à leur fonctionnement sera du personnel redéployé ?

Deuxième question à propos des départs en retraite : est-il exact que seul un départ à la retraite sur trois sera remplacé ?

Je vous remercie de vos réponses.

M. LE MAIRE : Et bien écoutez : je ne vois pas bien conformément à vos interventions sur le budget, si vous trouvez qu'on redéploie trop ou si vous trouvez qu'on ne redéploie pas assez. Pouvez-vous répondre par oui ou par non à ma question ?

(Applaudissements.)

Alors évidemment lorsqu'on parle de redéploiement, c'est aussi faire en sorte que les gens qui partent à la retraite dans des services dont on juge aujourd'hui qu'ils n'ont plus la pertinence du passé, puissent être remplacés par des gens d'une profession différente et qui vont aller, bien évidemment, dans les nouveaux équipements que nous allons ouvrir. Voilà la politique que nous souhaitons mener. J'espère que j'ai totalement répondu à votre question autrement, si vous le voulez, je veux bien que nous ayons personnellement toute la discussion que vous souhaitez sur ce sujet.

(Rires.)

Mme BALAS Laurence : Dans l'attente de cette discussion, je crois que nous allons nous abstenir sur ce dossier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Lyon Démocrate-Modem et Ensemble pour Lyon se sont abstenus.)

(Adopté.)